

24 avr 2021 -13:03

Appartient à Conseil des ministres du 23 avril 2021

Répartition des crédits supplémentaires pour une politique d'asile et de migration humaine et résolue

Sur proposition du secrétaire d'Etat à l'Asile et la Migration Sammy Mahdi, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la répartition des crédits supplémentaires pour une politique d'asile et de migration humaine et résolue pour l'année 2021.

Dans le cadre de l'accord de gouvernement, une injection budgétaire supplémentaire a été prévue pour la politique d'asile et de migration. Il s'agit de moyens supplémentaires s'élevant, pour 2021, à 50 millions d'euros.

Le Conseil des ministres approuve la redistribution des crédits de la provision interdépartementale pour une politique d'asile et de migration humaine et résolue pour l'année 2021. Celle-ci est basée sur une enquête auprès des différentes administrations.

La secrétaire d'État au Budget est autorisée à établir un arrêté de redistribution à cette fin. Dans le but d'assurer le bon déroulement des procédures de recrutement prioritaires pour les services d'asile et de migration, le Conseil des ministres approuve également un renforcement temporaire de Selor, tandis qu'une manière flexible de recruter est à l'étude pour répondre aux fluctuations au sein des services d'asile.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Sammy Mahdi, secrétaire d'État à l'Asile et la Migration,
chargé de la Loterie nationale
Rue Lambermont, 2
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 475 50 55 50
<https://mahdi.belgium.be>
info.mahdi@mahdi.fed.be

Sieghild Lacoere
Porte-parole
+32 475 50 55 50
sieghild.lacoere@mahdi.fed.be